



VENTE DE BOIS DU VALLON

Le bois du Vallon à l'honneur pour la vente de bois précieux à Colombier le 10 décembre dernier

Avec 58 m³ mis en vente lors de la vente de bois précieux, la Commune de Val-de-Travers était largement représentée avec le 11% du volume total de la vente et 8 essences différentes : pin noir, mélèze, sapin, épicéa, frêne, érable, cerisier et hêtre.

Après une année 2024 exceptionnelle pour la commune (11 m³ vendus pour un prix moyen de Fr. 850.- par m³), les bois d'érable et de sapin ont été moins prisés cette année notamment du fait des effets de mode.

Le pin noir, souvent dénigré pour sa grande teneur en résine, a remarquablement bien tiré son épine du jeu avec des prix de Fr. 140.- par m³ et Fr. 160.- par m³.

Deux épicéas ont aussi particulièrement été mis en valeur avec une pièce à Fr. 350.- par m³ et l'autre à Fr. 454.- par m³ destinée à une utilisation dans le bois de lutherie. Ce bois ira reposer de nombreuses années dans la toute nouvelle xylothèque à Cernier où toutes les planches stockées sont destinées à la fabrication de violons, violoncelles et guitares.

Finalement, ce sont les mélèzes qui ont remporté le plus beau succès avec 11 pièces totalisant 23 m³ et des prix allant de Fr. 202.- à Fr. 530.- par m³.

La vente de cette année a mis en lumière la diversité des bois neuchâtelois et vallonniers dont les qualités sont reconnues loin à la ronde. Cette vente représente un échantillonnage de bois de valeur, mais il ne faut pas occulter qu'il s'agit ici de 0.3% du volume de bois qui est commercialisé chaque année dans le canton de Neuchâtel, tout assortiment confondu. Pour comparaison, le prix moyen du total des ventes annuelles de bois d'œuvre se situe autour de Fr. 85.- par m³.

Cette vente particulière est néanmoins intéressante parce qu'elle permet de mettre en valeur des bois d'exception et aussi de sonder le marché de niche, année après année dans des essences très différentes.

Notons encore pour l'anecdote qu'un séquoia de 2 mètres de diamètre a été proposé, malheureusement pour un prix en-dessous des attentes et un fagot de morceaux de bois de buis est quant à lui parti à Fr. 1'200.- par m³.

Dès aujourd'hui, propriétaires et forestiers repèrent déjà les éventuelles pépites qui constitueront la vente de 2026. Les experts sont toujours à l'œuvre. •



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Les Bayards Quartier de Bise 118a	05.01.2026	3203	Mise en conformité concernant la fermeture de l'annexe Ouest du bâtiment
Saint-Sulpice Rue des Fosseaux 11	05.01.2026	1638	Reconstruction d'un dépôt après un incendie
Couvet Rue Docteur Roessinger 1	05.01.2026	1800	Démolition et reconstruction d'un garage
Couvet – Rue Jules-Bailloids 17	05.01.2026	2730	Construction de 9 balcons suspendus
Môtiers – Rue du Collège	12.01.2026	DP 23	Barrière brise vue
Couvet – Chemin des Pins 5	12.01.2026	733	Mise en conformité d'un conduit de cheminée + ajout d'un 2 ^e

avis officiels

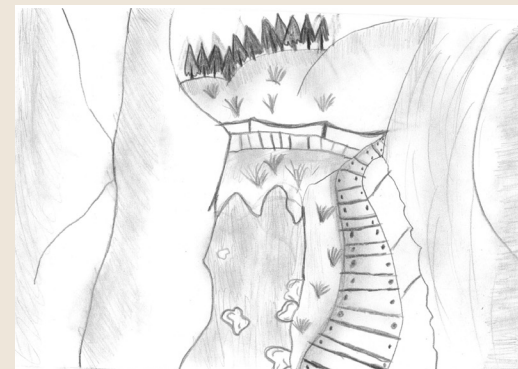
VŒUX DU CONSEIL COMMUNAL

Une carte de vœux collaborative

La carte de vœux de la Commune de Val-de-Travers a été réalisée par la classe 7FRFH1 de Grégoire Fatton dans le cadre d'un projet mené avec le Canton. L'objectif était de créer un lien entre l'école et les autorités, tout en proposant aux élèves de travailler autour de leur région et de ce qui la caractérise.

Les élèves ont ainsi réfléchi à des lieux connus et reconnus du Val-de-Travers, à des endroits qui font partie du quotidien et de l'identité locale. Ce travail leur a permis d'échanger, de partager leurs points de vue et de mieux comprendre la région dans laquelle elles et ils vivent, ainsi que le rôle des institutions communales. La réalisation de cette carte a été l'occasion de mêler créativité, réflexion et découverte.

Le Conseil communal remercie vivement l'ensemble des élèves de la classe pour leur engagement et leur motivation, ainsi que pour la qualité



LA OÙ LE REGARD D'UNE ÉLÈVE RENCONTRE
LA POÉSIE DE NOTRE VALLON

Le Conseil communal ainsi que l'ensemble du personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2026 et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année !



Dessin de Stacy Matthey, classe 7FRFH1



du travail fourni. Cette démarche illustre l'intérêt de collaborations simples et concrètes entre l'école et la vie communale.

La carte de vœux du Conseil d'État se trouve en format sous www.ne.ch/autorites/CE/Pages/voeux.aspx. •

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE DE L'ADMINISTRATION

Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026, reprise des horaires habituels le 5 janvier 2026 :

- **Contrôle des habitants**, rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 00), Pour toute demande urgente de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous adresser au secteur des documents d'identité à Neuchâtel au 032 889 08 89. Pour une demande de passeport provisoire, veuillez vous adresser à l'aéroport de Genève au 022 427 58 30 ou à l'aéroport de Zurich au 058 648 54 36.
- **Protection de la population**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 40).
- **Guichet social régional**, rue des Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 44 00).
- **espaceVal, service de la culture, des loisirs et des sports, centrale de réservation et administration**, espaceVal, rue du Clos-Pury 15, 2108 Couvet

Les horaires des infrastructures d'espaceVal sont disponibles sur : <https://espaceval.ch/information-horaires-fin-dannee-2025-2026/>

Retrouvez les horaires des autres services de l'administration sur notre site Internet : www.val-de-travers.ch

DÉCHIQUETAGE DES SAPINS DE NOËL

Afin de permettre le recyclage des sapins de Noël, le service des travaux publics organise une matinée de déchiquetage, **le samedi 10 janvier 2026 de 8 h à 11 h 30** au chauffage à distance (CAD), Grand-Rue 18b, à Couvet. Si vous êtes intéressés par ce service, veuillez vous rendre sur place avec votre sapin où un employé communal se tiendra à votre disposition pour la suite des opérations.



ANNONCES

ABBAYE 2026

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand ou une buvette lors de la prochaine fête de l'Abbaye du 27 au 29 juin 2026, sont priés de s'inscrire par écrit.

Les demandes doivent contenir une description succincte de l'offre proposée ainsi que les éventuelles patentes ou autorisations dont le demandeur est titulaire et qui sont en lien avec l'activité qu'il est prévu d'exercer dans le cadre de la fête. Les dimensions exactes du stand doivent également être indiquées.

Les demandes doivent être adressées à : Protection de la population, Abbaye de Fleurier, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, **jusqu'au 31 janvier 2026**.

Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Le Conseil communal met au concours le poste suivant :

- employé-e de voirie à 100%

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

NOUVEL AN

Règles fédérales concernant les feux d'artifice

Pour rappel, à l'approche du Nouvel An, le Conseil communal souhaite brièvement rappeler les règles en matière de feux d'artifice qui sont déterminées dans le règlement cantonal concernant les substances explosibles, du 5 novembre 1997.

Ainsi, l'utilisation par des particuliers d'engins autorisés n'est pas soumise à autorisation lors de la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier. Les autres jours, le tir de feux d'artifice est interdit sans autorisation. Les abus pourront être sanctionnés par la police. •